

Saint-Claude, le 30 décembre 2025



CONVOCATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 15 JANVIER 2026 À 19H

SALLE D'HONNEUR

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025.

**1. DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**

2. AFFAIRES GENERALES

- 2.1. Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Débat des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- 2.2. Octroi de la protection fonctionnelle à Monsieur le Maire, pour des poursuites se rattachant à l'exercice de ses fonctions
- 2.3. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude/Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)/Inspection de l'Education Nationale Convention de partenariat/Jeux des neiges 2026 (année scolaire 2025-2026)
- 2.4. Commune de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude
Délégation de sécurisation, de l'entretien des falaises d'escalade et des chemins d'accès à ces falaises, à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude
- 2.5. Exposition "Le Monde des Automates"
Tarifs nouveaux articles

3. AFFAIRES FINANCIERES/MARCHES

- 3.1. Débat d'Orientation Budgétaire
- 3.2. Avance de trésorerie des Budgets annexes Eau et Assainissement au Budget Principal
- 3.3. Avance de trésorerie du Budget annexe Régie d'Electricité au Budget Principal
- 3.4. Octroi d'une garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL)
Année 2026
- 3.5. Attribution concours financier au bénéfice de la Commune de Chassal-Molinges
Opération d'aménagement du cimetière de Chassal-Molinges

4. URBANISME/AFFAIRES FONCIERES

- 4.1. Commune de Saint-Claude/ENEDIS
Convention de mise à disposition de terrain sur la parcelle cadastrée 144 A n° 321, "au Bief Chatelan", pour l'installation d'un poste de transformation
- 4.2. Commune de Saint-Claude/ENEDIS
Convention de servitudes pour le passage d'une ligne souterraine sur les parcelles cadastrées 144 A n° 321, "au Bief Chatelan" et 144 A n° 506 "Sous la Grande Chambre"

5. PERSONNEL COMMUNAL

- 5.1. Actualisation du RIFSEEP à compter du 1^{er} février 2026
- 5.2. Règlement de formation
Approbation à compter du 1^{er} février 2026
- 5.3. Conditions d'octroi des Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

6. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean -Louis MILLET

